



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ONLYBAD – Constitution de société

Référence : L027673

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 25 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 10/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée : ONLYBAD Siège social : 6 Rue de Botlezan, 22140 BÉGARD Capital : 1€ Objet : Achat et revente d'articles de sport, notamment des équipements et accessoires liés à la pratique du badminton. Président : M. Goulven BRIGANT, 6 Rue de Botlezan, 22140 BÉGARD. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)